

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

## Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

9/02/2015

Dossier complet le :

9/02/2015

N° d'enregistrement :

F-093-15-C-0007

### 1. Intitulé du projet

**Création d'une desserte routière Nord au lotissement de la Feuillane.**

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

**Grand Port Maritime de Marseille**

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

**CABAU Christine  
Présidente du Directoire**

RCS / SIRET

**17 7 5 | 5 5 8 | 4 8 9 | 0 0 0 1 6**

Forme juridique

**Etablissement Public**

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
<b>6° Infrastructures Routières</b>	<b>Linéaire total de la voie de liaison : 1924 ml</b>
<b>d) Route d'une longueur inférieure à 3km</b>	<b>Emprise giratoire : 0.15 ha</b>
<b>e) Giratoire dont l'emprise est inférieure à 0.4 ha</b>	

### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1*

#### 4.1 Nature du projet

**Création d'une desserte routière Nord au lotissement de la Feuillane.  
(commune de Fos sur Mer, Bouches du Rhône)**

## 4.2 Objectifs du projet

**La voie de liaison envisagée permettrait de boucler vers le Nord la desserte du lotissement de la Feuillane par un raccordement à la RD268.**

**Cette portion de voirie capterait les flux de transit de marchandises conteneurisées entre le terminal à conteneurs de Graveleau et la Feuillane qui empruntent actuellement le rond point de la Fossette.**

**Dans l'autre sens de circulation cette voie permettrait à une partie du flux PL du lotissement de rejoindre plus directement le terminal à conteneurs et la RD 568 à destination d'Arles.**

**Ce bouclage a également pour objectif de permettre un double accès du SDIS aux entrepôts de stockage en cas de sinistre (prescriptions arrêté préfectoral IKEA).**

**Les objectifs du projet sont donc doubles :**

- desservir les industriels et logisticiens directement depuis la RD 268.**
- sécuriser les accès de secours au lotissement de la Feuillane.**

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

**La durée des travaux est estimée à 6 mois dont 2 mois de préparation.**

**La zone de projet est située dans un secteur non urbanisé, la totalité des travaux pourra être réalisée sans générer de nuisances en terme de circulation.**

**Les différentes phases de travaux sont :**

- 1) Décapage, terrassement**
- 2) Construction de chaussée**
- 3) Equipements de signalisation**
- 4) Aménagements paysagers (haies arbustives hautes).**

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

**Le trafic prévu sur la voie après mise en service est de :**

**Tmj VL : 300 / Tmj PL : 250.**

**Cette nouvelle voie sera classée dans la voirie portuaire. Le raccordement au Sud se fera par un carrefour giratoire à 3 branches.**

**Le raccordement au Nord se fera par un branchement direct sur la route des Bannes.**

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

**Ce projet routier est soumis à autorisation au titre des articles R214 et suivants du Code de l'Environnement et devra être réalisé en conformité avec le SDAGE RMC.  
Il comprendra une évaluation simplifiée des incidences Natura 2000.**

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

**Autorisation de projet au titre de l'article R 122 et suivant du CE.**

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
<b>Longueur totale du projet de voirie</b>	<b>1924 ml</b>
<b>Largeur de chaussée dont bande roulante</b>	<b>11 m</b>
<b>Estimation du trafic maximum</b>	<b>550 véhicules / jour dont 250 PL / jour</b>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

**Fos sur Mer - 13270**

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. **04° 52' 10" E** Lat. **43° 52' 10" N**

Point d'arrivée :

Long. **04° 52' 55" E** Lat. **43° 52' 55" N**

Communes traversées :

/

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?**

**4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

/

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

**Le projet est situé hors agglomération au sein de la zone industrialo-portuaire.  
La totalité de l'aménagement se situe sur une parcelle en friche (ex parcelle agricole)  
appartenant au GPMM et destinée à la construction d'une ZAC.**

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

**La commune de Fos sur Mer est réglementée par un POS dont la dernière révision date du 22/02/2008.  
Le zonage du POS opposable est NAE1. Il renvoie au règlement d'aménagement de la ZIP de Fos approuvé le 21/01/1993.**

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Fos sur Mer - 13270</b>
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Fos sur Mer est concerné par 3 PPRT :</b> <b>PPRT Arcelor - Mittal prescrit le 19/11/09, approuvé le 01/08/13</b> <b>PPRT Fos Est prescrit le 03/01/11</b> <b>PPRT Fos Ouest prescrit le 03/12/12</b>
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Crau centrale - Crau sèche : 1200 m</b>
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Le projet en long de la voirie respectera au maximum le terrain naturel. Cependant 300 ml nécessite des remblais (environ 18.000 m3). Ces matériaux seront issus en partie des opérations de déblais, en partie d'apports extérieurs (origine probable tout venant de Crau 0/100).</b>
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Cet aspect-là du projet a fait l'objet d'une étude préliminaire de définition de tracé le moins impactant pour la biodiversité (cf annexe n°2).</b>
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p><b>Le projet s'implante sur le territoire communal dans des espaces à moindre enjeux environnementaux.</b></p> <p><b>Il s'agit de friches agricoles (paturages) implantées sur un lotissement industriel.</b></p>
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p><b>La commune de Fos sur Mer est concernée par :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le risque d'inondation par submersion marine</li> <li>- le risque «feu de forêts»</li> <li>- le risque sécheresse</li> <li>- le risque sismique, classé 1b</li> </ul>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p><b>La phase chantier sera génératrice de nuisances sonores sur une période définie. Les entreprises chargées des travaux devront respecter la législation en vigueur. Les trois seules habitations de proximité se trouvent à 600 mètres; le projet ne générera pas de nuisances en phase d'exploitation.</b></p>
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p><b>La phase de travaux sera à l'origine d'émission de poussières.</b></p> <p><b>En phase d'exploitation, un report de trafic se fera sur cette nouvelle voie de liaison, la répartition des émissions polluantes sur le lotissement de la Feuillane sera modifiée mais la charge polluante ne sera pas augmentée par le projet.</b></p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p><b>Les eaux pluviales rejoindront une noue tout au long du tracé de la route. Un bassin de rétention sera aménagé à proximité du rond point pour traiter 23.000 m<sup>2</sup> de voiries.</b></p> <p><b>Le milieu récepteur final est la roubine des Platanes qui se déverse en mer.</b></p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p><b>Les déchets de chantier seront triés, valorisés dans la mesure du possible puis évacués vers la filière de traitement adaptée.</b></p> <p><b>L'entreprise en charge des travaux devra mettre en place les moyens appropriés pour recueillir et traiter les eaux usées de chantier.</b></p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

## 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

### Compte tenu :

- de l'absence d'enjeux écologiques, tant en termes d'habitats d'espèces que de continuités écologiques sur ce secteur là du lotissement de la Feuillane.
- de la non atteinte des principaux espaces d'intérêt naturel identifiés (APPB Tonkin, réserve naturelle des Coussouls de Crau).
- des études menées par le GPMU afin de prendre en compte les enjeux hydrauliques et environnementaux (tracé empruntant des zones déjà revêtues - Mas des Bannes et Nord parcelle ex-Basell et de la recherche d'un tracé à l'impact minimal sur le milieu).
- de la conception de la voie comme une voie portuaire où la vitesse sera limitée à 50 km/h et à 30 km/h au niveau du passage à niveau.
- de la non création d'un trafic routier supplémentaire

**Le MOA estime devoir être dispensé de la réalisation d'une étude d'impact.**

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<b>Annexe 2 : Plan de situation et analyse du milieu physique et naturel</b>
<b>Figure 1 : Implantation géographique de la zone d'étude</b>
<b>Figure 2 : Géologie du site</b>
<b>Figure 3 : Réseau hydrographique local</b>
<b>Figures 4 : Milieux naturels à proximité du site</b>
<b>Figure 5 : enjeux de conservation du patrimoine biologique</b>
<b>Annexe 3 : Photographies de la zone du projet</b>
<b>Annexe 4 : Plan du projet</b>

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus


Fait à

Fos/mer

le,

23 décembre 2014

Signature

  
p.i.

**MAGALI DEVEZE**

## Annexe 2 : Plan de situation et analyse du milieu physique et naturel



Figure 1 : Implantation géographique de la zone d'étude.

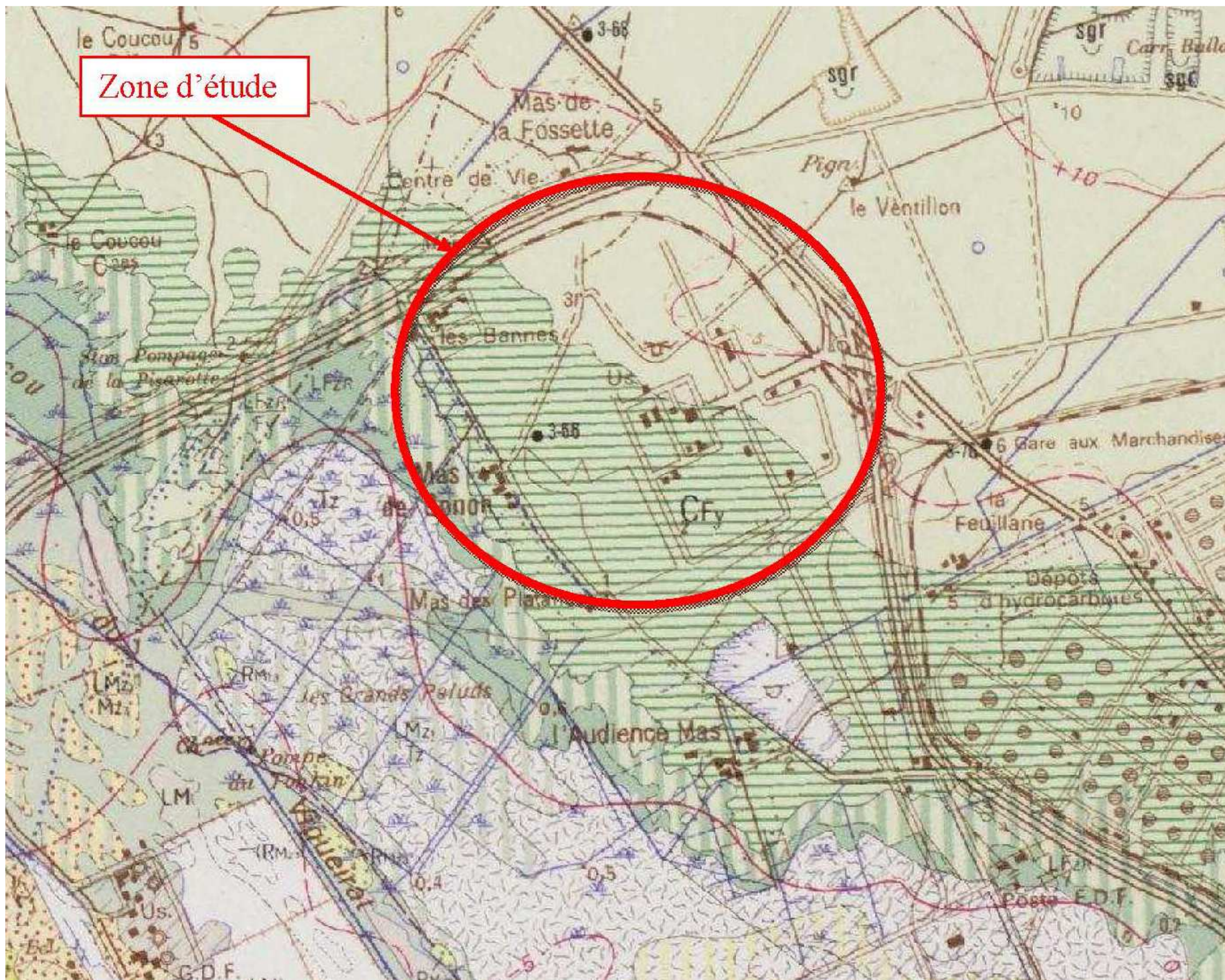


Figure 2 : Géologie du site

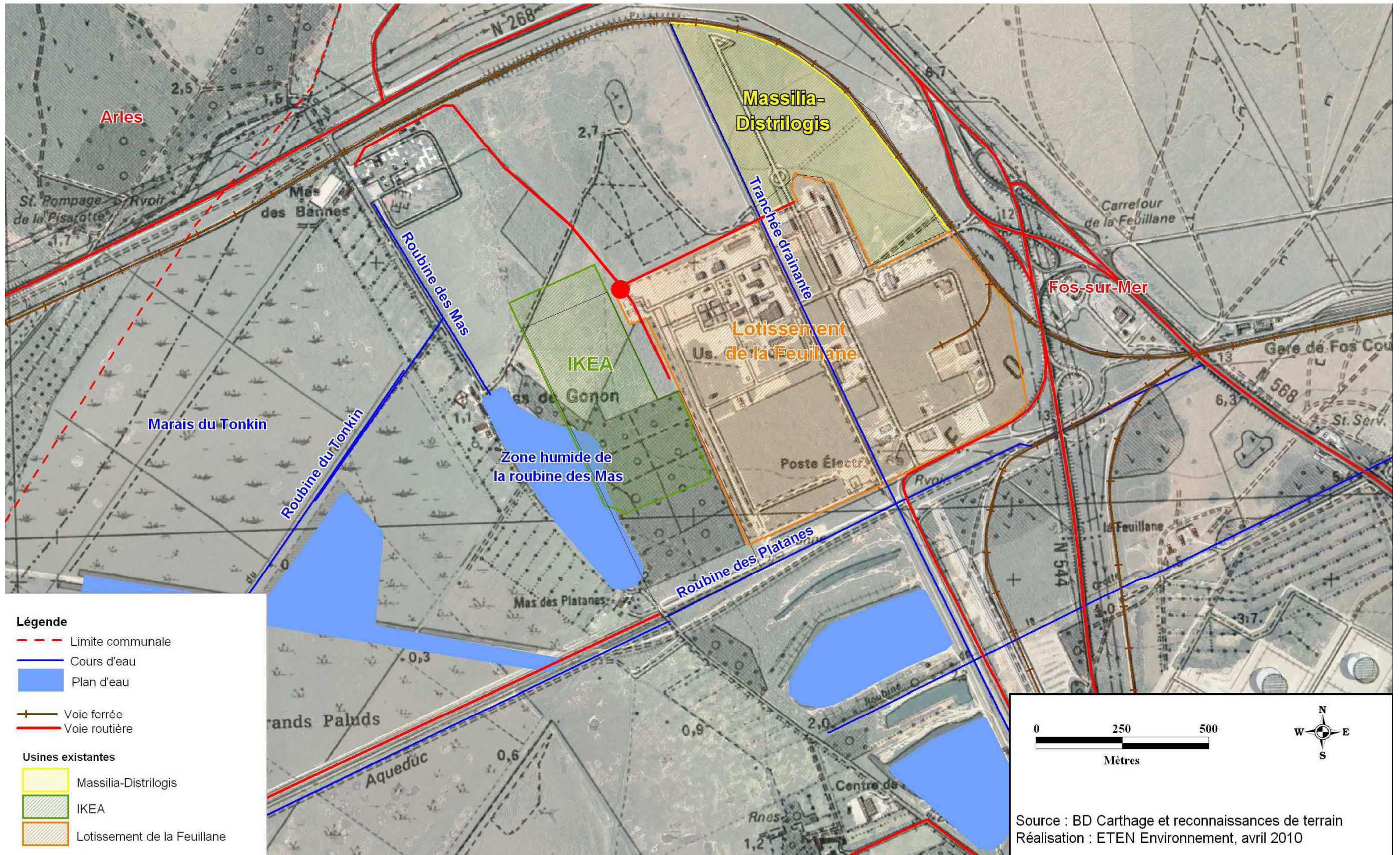


Figure 3 : Réseau hydrographique local

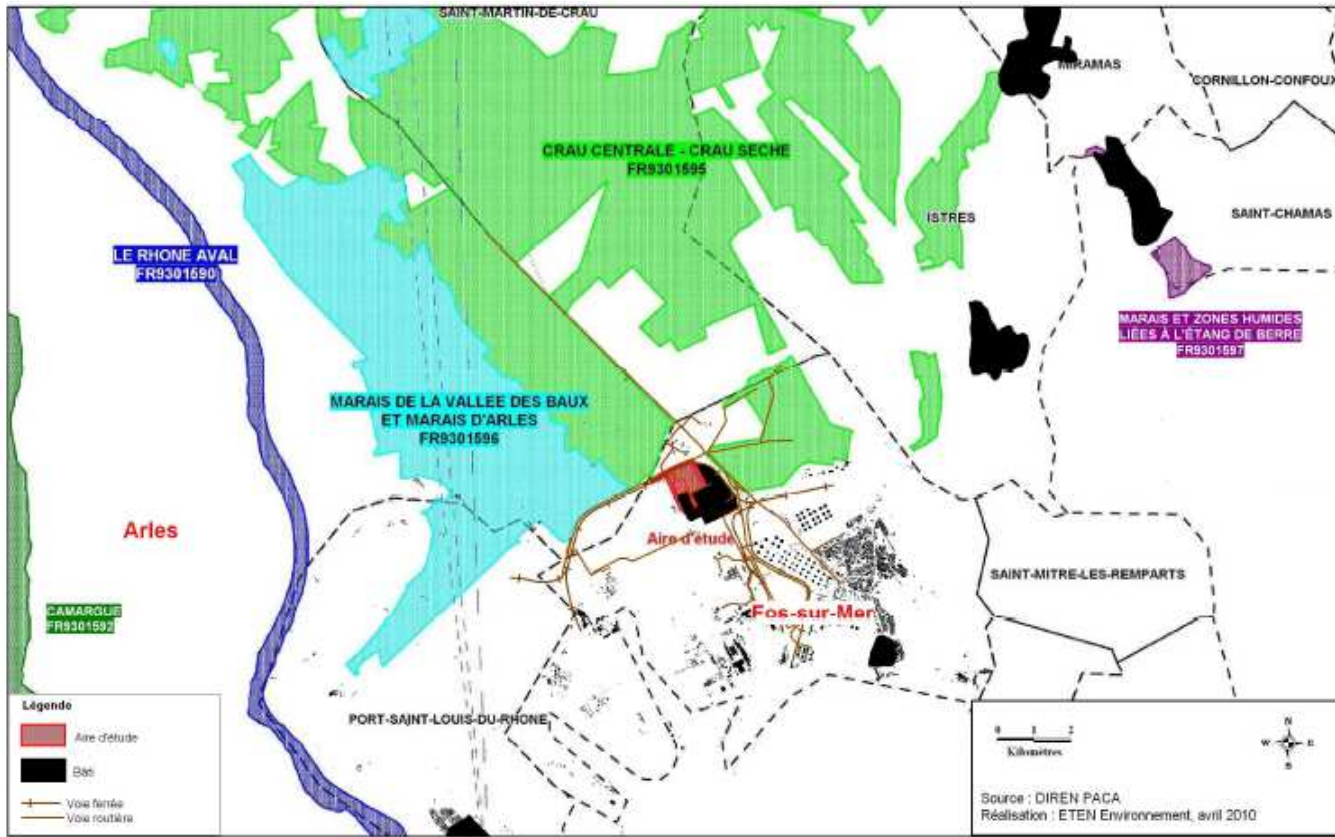


Figure 4 a : Réseau Natura 2000 – Sites d'importance Communautaire

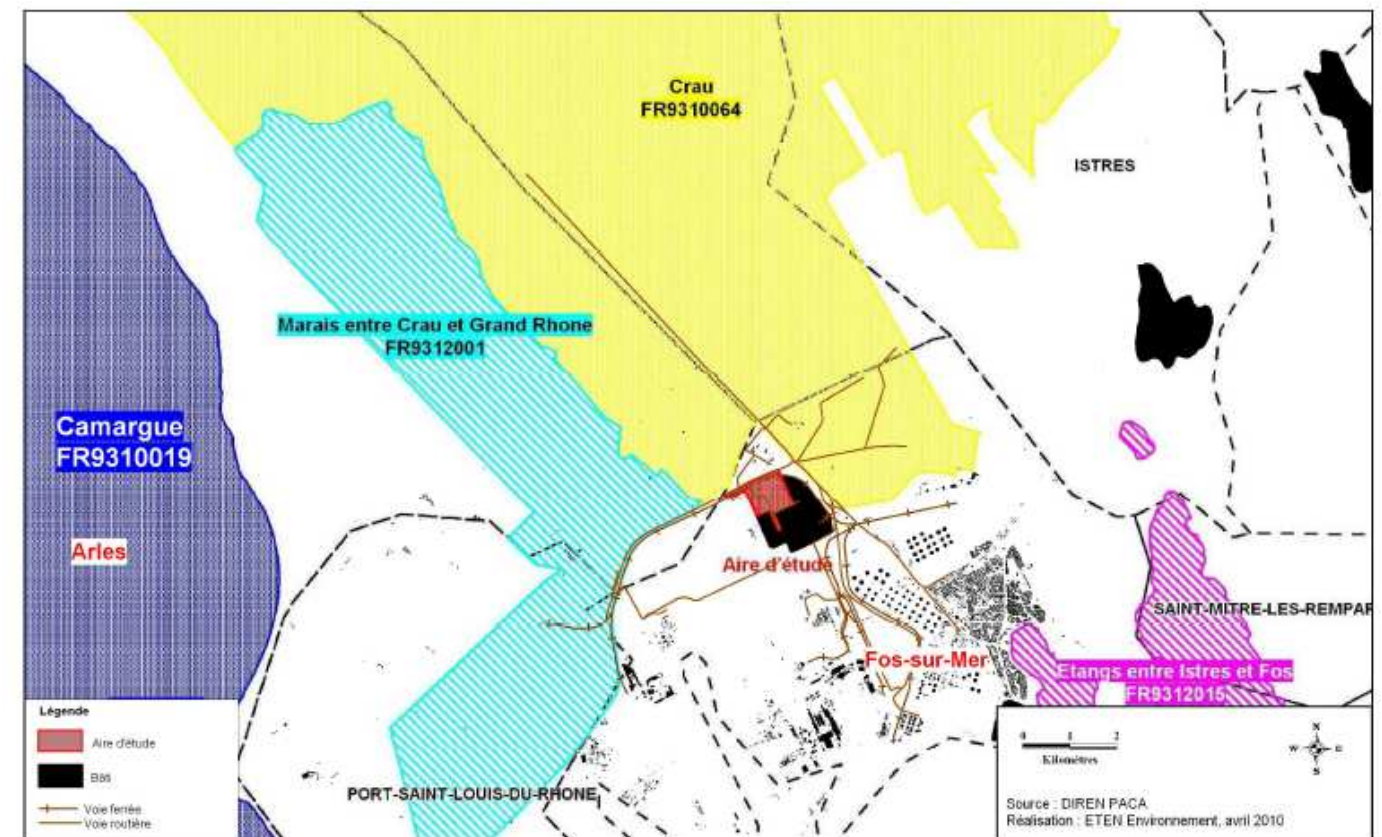


Figure 4 b : Réseau Natura 2000 – Zones de Protections Spéciales

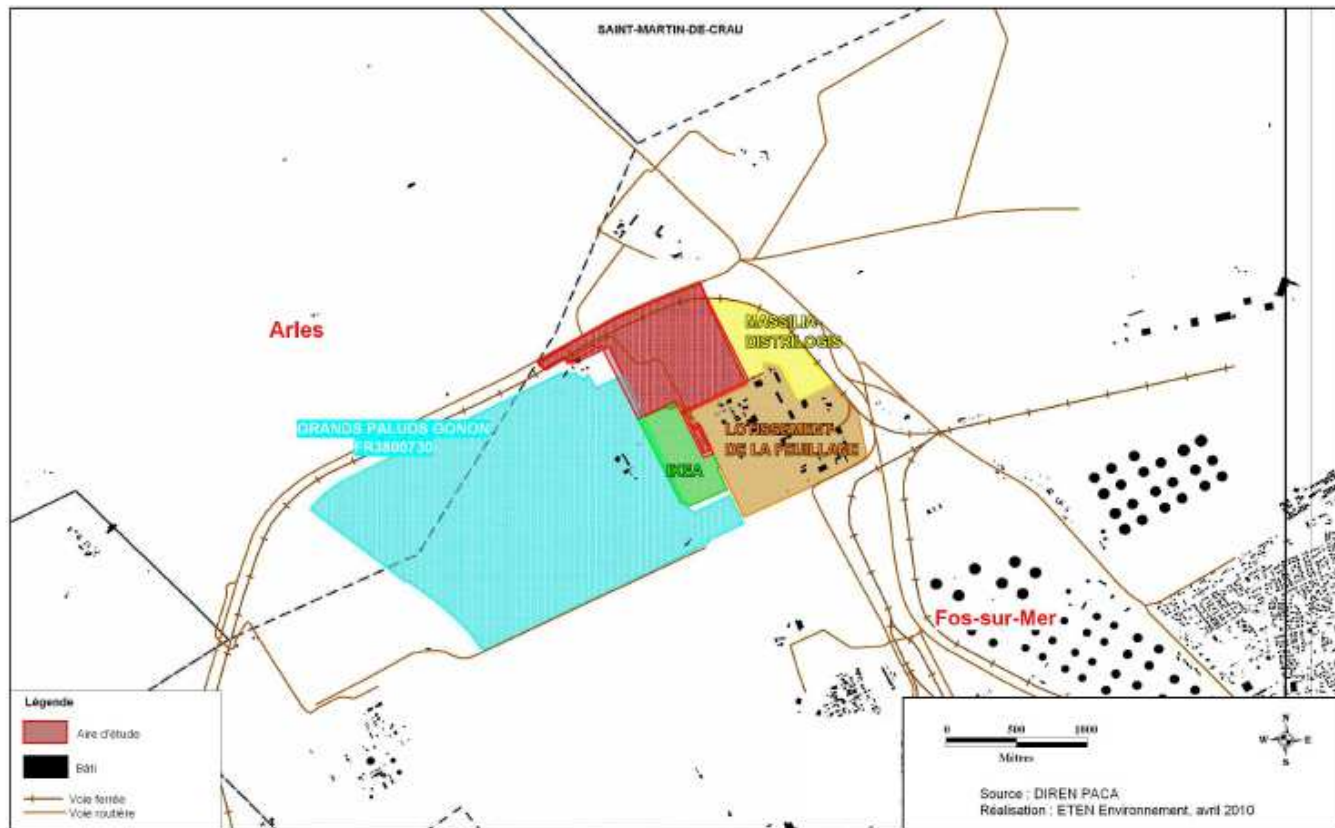


Figure 4 c : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

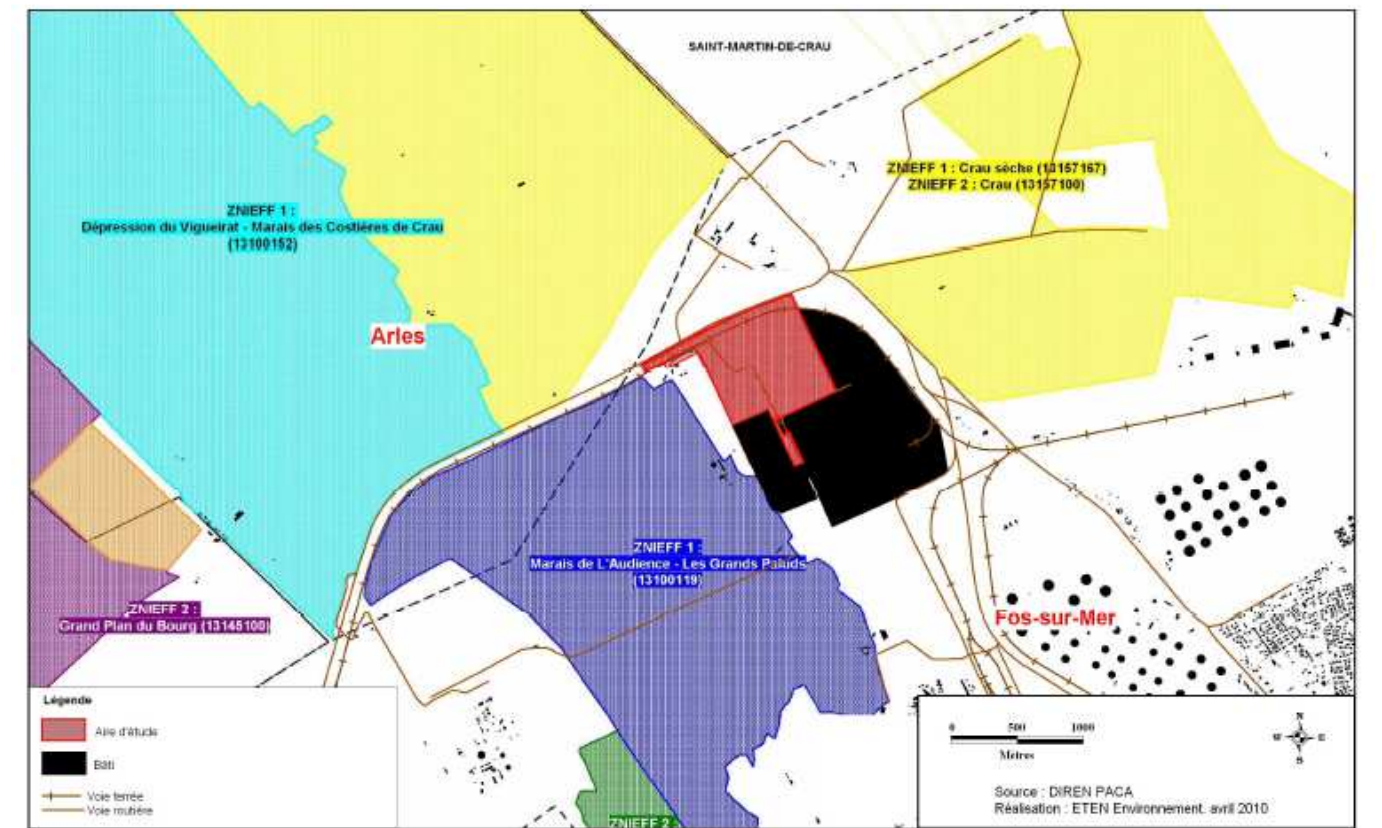


Figure 4 d : Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

Figures 4 : Milieux naturels à proximité du site



Figure 5 : enjeux de conservation du patrimoine biologique

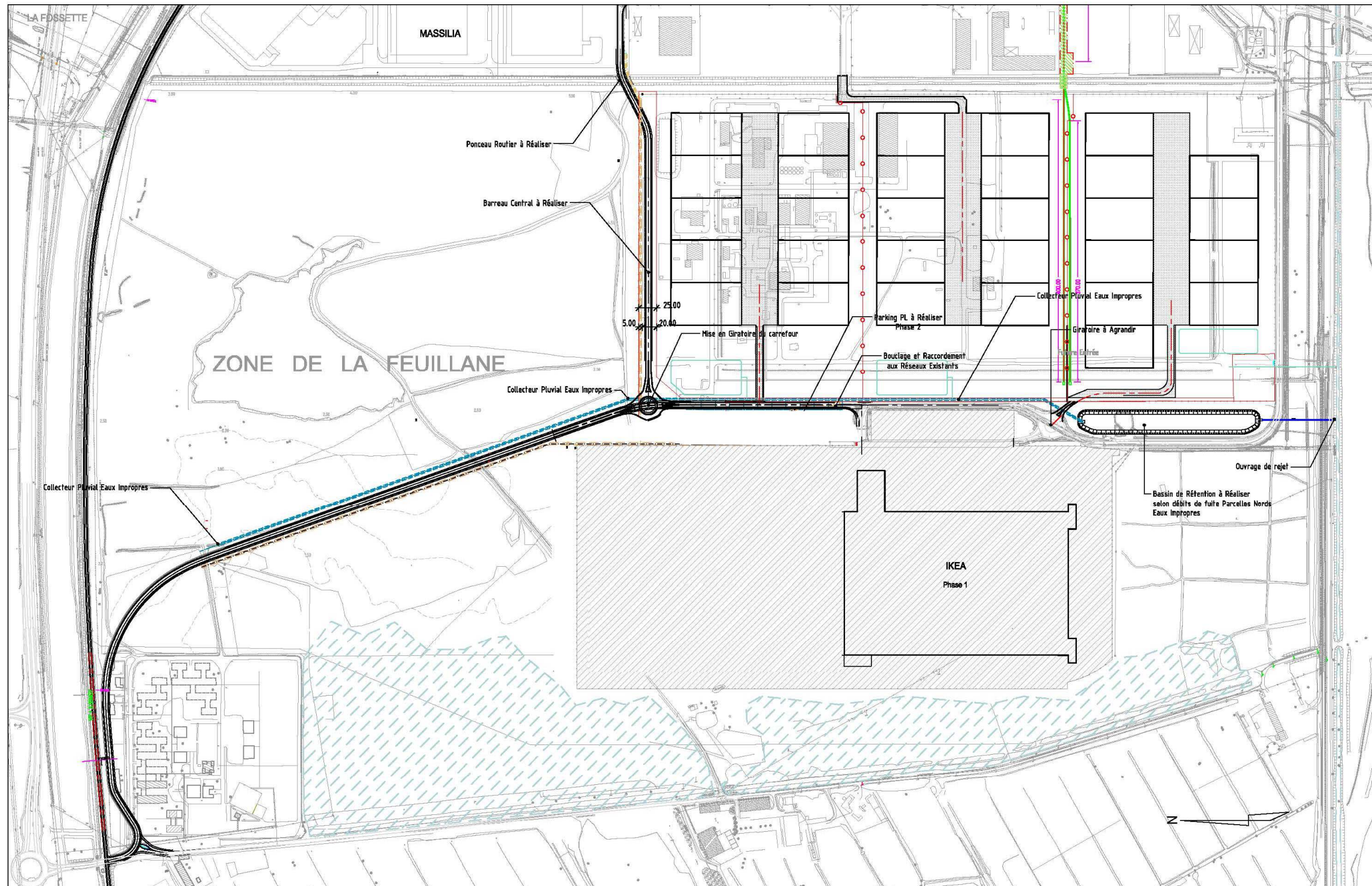
### Annexe 3 : Photographies de la zone du projet







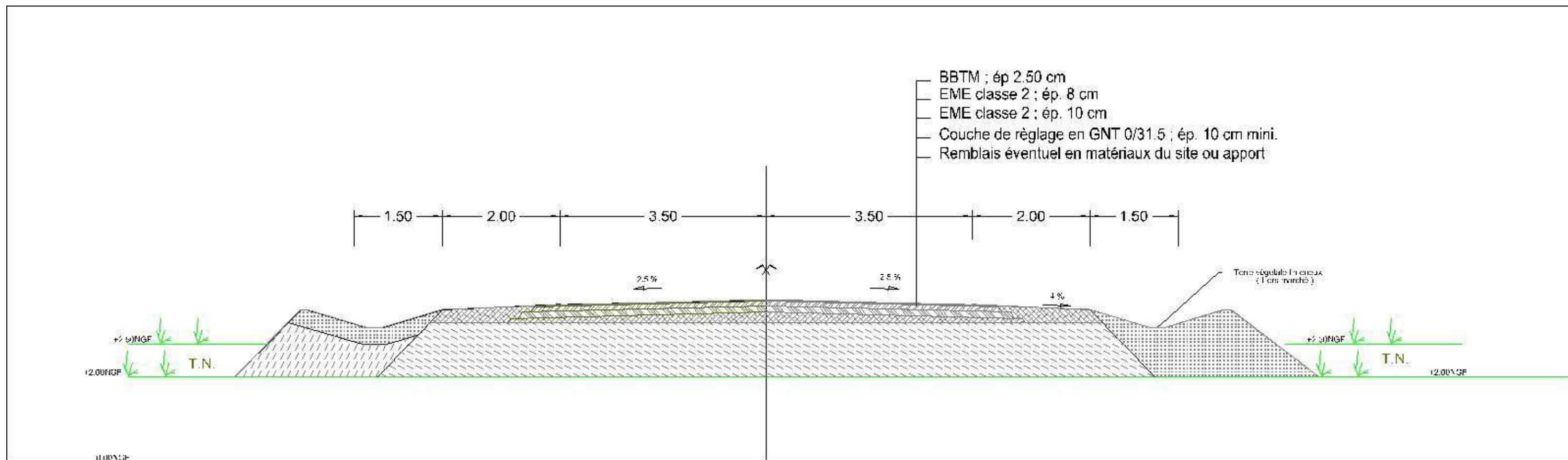
### Annexe 4 : Plans du projet



BASSINS OUEST  
 ZONE DE LA FEUILLANE  
 TRAVAUX DE VIABILISATION DE LA ZONE INDUSTRIELLE  
 SUITE DES AMENAGEMENTS DE LA ZONE NORD  
 VOIRIES ET RESEAUX DIVERS

**Marseille Fos**  
 GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE  
 BP 81965 - 13228 Marseille Cedex 02

ADAPTATIONS 2012		
Phase 2		
DA - DI - AMOA	FB AT GPMH	4.2
Echelle ND	sept 2012	2 84 AM



Profil type de principe